

Image not found or type unknown



Clause de franchise et fisc SCI

Par **miroux**, le **15/12/2017** à **11:18**

bonjour,
Je veux louer un appartement dégradé à une personne qui souhaite accomplir les travaux elle-même ; en contrepartie j'accorde une baisse du loyer durant au moins un an.
Je sais que c'est possible, mais je voudrais savoir les conséquences fiscales et notamment si je dois remplir la ligne 2 de la déclaration 2072 S K pour les SCI.
MERCI